

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15](#)  
(2)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Beaumé, 14 décembre 1846](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Beaumé, 14 décembre 1846

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Beaumé](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[14 décembre 1846](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Beaumé](#)

Lieu de destinationChauny (Aisne)

### Description

RésuméGodin répond à une commande de cuisinières à expédier avant le 22 décembre : Godin informe Beaumé que le nombre de cuisinières ne lui permet pas de charger complètement une voiture, et qu'il préférerait faire livrer à La Fère ; il lui demande en outre de préciser son mode de paiement dans la mesure où il s'agit

d'une première affaire entre eux.

## Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#),  
[Transport de marchandises](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBeaumé

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéCommerce

BiographieQuincaillier à Chauny (Aisne) au milieu du XIXe siècle.

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (27)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et  
métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

1866

27

Laron

Monsieur Godon

19 <sup>h</sup>br

Il vous vient de m'écrire que le sieur Dégou mon  
contrefacteur a interjeté appel de jugement par lequel  
le Tribunal a été nommé Juge expert us expert  
n'étant pas à sa convenance il faut écrire.

L'expédition de ce jugement ne vous a-t-elle pas été  
par M. ouin s'il n'est pas nécessaire que j'en prenne  
connaissance je lui envoie dans ce sens.

Le système de défense adopté par mon  
adversaire ou son avoué M. Laronne consiste à  
vouloir établir qu'il n'y a pas contrefaçon parce  
que le procédé n'est pas nouveau. il sera facile  
de repousser cette assertion et ce système me paraît  
bien pauvre de moyens.

Je voudrais bien savoir jusqu'à quel point les droits  
de brevets pour saisir et confisquer une contrefaçon  
jusqu'à quel point est-elle réelle quand on possède  
une <sup>ou des</sup> contrefaçons.

veuillez m'écrire aussitôt que vous aurez connaissance  
du jugement et me dire comment cette affaire va  
être suivie ~~maintenant~~ par suite de cet appel.

agréz <sup>Monsieur et ami</sup> l'assurance de ma sympathique considération.

Brouny

Monsieur Brouny

14 <sup>h</sup>br

vous me demandez de vous faire passer le 22 décembre  
une expédition de devises la quantité que vous  
me demandez ne me permettent pas de vous ~~envoyer~~  
charger un notaire je viens vous prévenir qu'il me  
serait plus facile de vous les adresser à la fin  
si vous m'indiquez un lieu pour les déposer.

Je vous prie aussi de me faire connaître  
l'ordre étant la première affaire que j'ai l'avantage  
de faire avec vous quel mode de paiement

vous désirez adopter

agréz